

## Qui fit le z'œuf ?

Tout un chacun connaît la fameuse énigme "qui de la poule ou de l'œuf est arrivé en premier ?"

Aristote prétendait que c'est la poule, la génétique penche plutôt en faveur de l'œuf. Rassurez-vous, je ne compte pas trancher le débat.

Pour les producteurs d'œufs, donc éleveurs de poules pondeuses, cette question paraît bien anecdotique et somme toute éloignée de leurs préoccupations. Rappelons qu'il y a œufs de poule et œufs de poule. Pour les différencier, il convient de se référer au premier des chiffres inscrits sur la coquille. L'œuf bio est identifié 0, le plein air 1, le pondé au sol 2 et le collecté depuis une cage 3. Peu importe le chiffre, l'apparence de l'œuf est la même. Côté qualité organoleptique - nutritionnelle pour faire simple - de l'avis général, un seul panier suffit à accueillir tous nos œufs.

Quant au goût enfin, il en va de l'œuf comme du reste, c'est une affaire sensationnelle, une affaire de sens, propre à chaque consommateur. Le goût peut varier en fonction de l'alimentation, mais les plus fins connaisseurs estiment que l'œuf acheté au producteur sur le marché, qui conserve collé sur la coquille quelques traces bien naturelles, ou mieux encore, l'œuf prélevé au poulailler est bien le meilleur de tous. Certains prétendent même que le goût d'un œuf de ferme est différent, qu'ils le voient rien qu'à la couleur et à la brillance du jaune. Bizarre ce mélange des sens, non ?

Bref, pour l'essentiel, l'œuf - dont la consommation par chaque Français est estimée à environ 220 unités par an - renvoie à une question d'éthique. Bon sang, nous revoici plongés au cœur de la philosophie !

Est-ce à dire que la question du choix de l'œuf ne se pose pas, mais qu'en réalité c'est bien de la poule dont il s'agit ?

A en croire la décision récente de plusieurs enseignes de la grande distribution de proscrire la commercialisation des œufs identifiés par un 3 dans les prochaines années, la réponse est oui.

Ainsi donc, alors que les deux tiers des œufs pondus en France le sont par des poules installées dans des cages aménagées répondant aux dernières prescriptions européennes sur le bien être

animal, pour des raisons d'éthique à plumes, on décide du jour au lendemain de se passer de deux œufs sur trois. Une belle omelette en perspective pour les très nombreux éleveurs !

Nombreux sont ceux, en effet, qui, dans les années 2010 - 2012, ont investi dans leur élevage pour répondre aux prescriptions européennes ci-dessus mentionnées. Du jour au lendemain, ils risquent de ne plus pouvoir vendre tout ou partie de leur production, ce qui ne facilitera bien évidemment pas leur capacité à envisager un mode de production autre, en plein air notamment.

Par ailleurs, et ce n'est pas le moindre des paradoxes de cette affaire, la répétition des épisodes de propagation de virus aviaires requiert, faute d'autre méthode efficace en l'état, d'enfermer les poules et autres volailles, pour assurer de façon optimum leur protection.

Et pour finir, on relèvera, une fois de plus, la difficulté qu'il y a pour les commerçants comme pour les élites technocratiques à bien concevoir les évolutions - nécessaires certes - et peser les conséquences de leurs actes. Qu'ils sachent que nombreuses sont les poules pondeuses, qui, élevées en plein air, n'occupent pas la moitié des terrains que la réglementation leur offre. C'est comme ça, la poule aime à faire société et s'aventure peu.

Donc, à l'arrivée, l'éthique est sauve, mais pour combien de temps ? La production baissera puisque des éleveurs quitteront le métier, du foncier sera gaspillé, des élevages contaminés risqueront d'être abattus, la marge réalisée par les GMS augmentera, et faute d'œufs, nos industries et gastronomes iront chercher ailleurs des œufs qui se faisaient ici.

Alors, moralité, poules et œufs doivent progresser de concert, ils forment un tout dont nous avons tous besoin, en quantité et qualité. C'est une illustration manifeste du besoin de bien être du producteur et du consommateur.

André Quénet, président de la section volailles de la FDSEA  
Benoît Vigouroux, président de la section œufs de la FDSEA